

le **PIERRE - BRILLANT**

MENSUEL D'INFORMATION.

VAL-BRILLANT.

**FERMIERES:**

60 ième

**ANNIVERSAIRE**

Les Fermières fêtaient, le 16 août 80 leur 60 ième anniversaire de fondation. La fête avait été précédée, le 14 août 80, de l'exposition annuelle des pièces d'artisanat, d'horticulture et d'art culinaire.

La fête débuta par la messe à 16 hrs, suivie d'un vin d'honneur à la Cédrière grâce à la générosité des deux municipalités. Suite à cette petite réception, le groupe se dirigea à Sayabec, à l'hotel Verreault, où eu lieu le

(Suite page 2)

**PAPETERIE:****LA DECISION EST RENDUE!**

En effet, le 5 septembre dernier, le Ministre des Richesses Naturelles, Yves Bérubé a annoncé au cours d'une conférence de presse, en direct sur le poste de télévision CFER de Rimouski les intentions du Gouvernement du Québec concernant la papeterie de la Matapédia. La décision, quoiqu' assortie d'une condition, favorise le site de Causapsal, plus particulièrement un endroit situé à l'ouest de la rivière Matapédia entre Lac-au-Saumon et Causapsal.

Ce site a été préféré à Matane quoique, selon les études faites, cette ville présentait le meilleur endroit. Les raisons: Le projet originait de la Vallée, les citoyens de la Vallée s'étaient battus pour l'avoir et, de plus, le Ministre De Bané a promis de financer la différence de coût entre l'implantation dans la Vallée et celle sur un site demandant moins d'infrastructure pour protéger l'environnement.

Cette papeterie représente le plus gros investissement jamais réalisé dans la Vallée et dans toute la Gaspésie: 215 millions qui se-

ront répartis ainsi: 77 millions de Capital-actions de REXFOR, 77 millions par F.F. Soucy, 24,4 millions de subventions du Gouvernement du Québec et 36,6 millions du Gouvernement Fédéral. Dans la contribution fédérale n'est pas incluse la partie excédentaire des coûts pour protéger la rivière Matapédia.

(suite page 2)

**ce mois:**

Ca bouge.....	3
Où s'en va V-B.....	4
La papeterie.....	5
Gratin aux légumes.....	8
Petites annonces.....	9
Le chemin de fer.....	10
Gens de chez-nous.....	11
Le régime des rentes..	13
Développement loisirs.	14
Plan d'aménagement....	15



# page deux

## PAPETERIE (suite)

L'implantation de cette papeterie sur le site Causaps cal Lac-au-Saumon est assortie de la condition que le Ministre De Bané tienne sa promesse d'absorber les coûts supplémentaires protégeant l'environnement de cette rivière aux saumons. Si cette promesse n'était point tenue, cette usine à papier s'en ira à Matane. Et Val-Brillant! Notre paroisse s'est classé au cinquième rang dans les sept sites retenus pour étude. Bien que le terrain et les provisions nécessaires d'eau a une telle fabrique semblaient idéaux, les raisons qui ont reléguées Val-Brillant aussi loin sur la liste sont d'ordre sociales et économiques. La paroisse ne possédait pas les infrastructures nécessaires pour recevoir une telle papeterie, la main-d'oeuvre nécessaire à son fonctionnement aurait été beaucoup plus difficile à trouver, à loger et de plus les services, tels C.L.S.C., écoles, équipements de loisirs, etc

sont à peu près inexistant. Retombées économiques? Val-Brillant ne profitera pas beaucoup des retombées économiques qu'amène un tel projet. Située trop loin de l'usine pour attirer une population ouvrière, la paroisse va continuer à produire la quantité de bois qu'auparavant. La différence, c'est que le bois, au lieu de monter, va descendre vers le bas de la Vallée.

Et notre village risque même de voir se déplacer vers le sud une partie de sa jeunesse ouvrière laissant derrière elle une population déjà trop âgée. Comme 30% de la population de Val-Brillant a 60 ans et plus alors que la moyenne provinciale est de 11%, une telle migration provoquerait une hausse sensible de la moyenne d'âge, caractéristique d'un village qui agonise. Pour parapher Hemingway, il ne faut pas demander pour qui sonne le glas, il sonne pour nous.

Marcel Auclair

## Les Fermières suite...

banquet d'anniversaire. Lors de ce repas, les invités d'honneur à la Fédération no 2 prononcèrent les discours d'usage. M. Vital Landry agronome du comté ainsi que notre ancien curé l'abbé Ovila Paradis prirent la parole pour féliciter les Fermières des 60 ans de réalisations de cet organisme. Dans la veillée, une soirée d'amateurs organisée par les Fermières mirent en valeur les talents de ces Dames tant pour le chant que pour des pièces mimées. L'historique du Cercle des

Fermières que vous trouverez dans les pages suivantes a été lu par Mme Thérèse D'Amours et Mme Gemma Malenfant. L'invité d'honneur, M. Donald Lizotte interpréta 2 chants bien appréciés de l'auditoire.

Quatre plaquette-souvenirs furent remises à Mme F.X. Michaud, Mme Philippe Lepage, Mme Alphonse Dionne et Mme Auguste Coté, en reconnaissance de nombreuses années de service auprès du Cercle des Fermières de Val-Brillant. Ces Dames sont les courageuses pionnières du cercle des Fermières.

## LE PIERRE-BRILLANT

Publication:

JOURNAL DE

VAL-BRILLANT

9A St-Pierre Ouest

Val-Brillant

\*\*\*\*\*

### Rédacteur

Marcel Auclair

### Adjoint

Gabriel Auclair

### Rédaction

Nicole Beaulieu

Jeannine Caron

Yolande Perron

Françoise Turcotte

Gérard Ouellet

### Photographie

Elisabeth Lévesque

### Collaboration

### spéciale

Françoise Auclair

Alberte Beaulieu

Colombe Fournier

Roger Malenfant

Gaétan Ruest

### Production

André Bélanger

France Caron

Irène Lebel

Martine Perron

Martine Soucy

Guyline Tardif

### Distribution

Gilberte C. Lévesque

Denise Turcotte

Françoise Turcotte

Valère Turcotte

### Publicité

Marcel Auclair

### Impression

Impression des

Associés

212 Cathédrale

Rimouski

tirage: 600 copies

abonnement: \$5.00

par année

prix à l'unité: 0.30

Dépot légal:

Québec

3 ième trimestre '80

\*\*\*\*\*

# on bouge ...

## CERCLE DES FERMIERES DE VAL-BRILLANT

MME ADRIENNE BEAULIEU EST RESPONSABLE DE CE RESUME DE L'HISTORIQUE DU CERCLE DE FERMIERES DE VAL-BRILLANT.

Il était une fois, le 14 mars 1920, des dames et des demoiselles de Val-Brillant qui se réunirent, sous la direction de l'agronome du District, M. Jules Rinfret, afin de jeter les bases d'un Cercle de Fermières

Il fut traité des possibilités d'organisation et des moyens à prendre pour mener à bonne fin une solide association. Après avoir pris connaissance des statuts, la séance fut ajournée.

Quelques semaines plus tard, soit le 04 avril 1920, lors d'une assemblée légalement convoquée, eurent lieu les élections du premier bureau de direction du Cercle des Fermières de Val-Brillant. Etaient présentes une soixantaine de dames dont quarante-cinq s'inscrivaient comme membres actifs.

### Les élections:

Présidente: Mme Raoul Blais  
Vice-présidente: Mme Victor Sirois  
Secrétaire: Mme Gaudiose Saucier  
Trésorière: Mme Horace Fortin  
Bibliothécaire: Mme Louis Beaulieu  
Directrice: Mme Jos Brebel  
Directrice: Mme Jos Beaulieu

Il fut proposé et accepté que le Cercle soit reconnu sous le nom de Cercle des Fermières de Val-Brillant. La contribution annuelle est fixée à \$0,50 et la première séance est levée. Dames et Demoiselles retournent chez elles et comme nous sommes en avril les grosses besognes du printemps commentent, les activités au sein du Cercle naissant sont restreintes...pas pour long-



Madame Raoul M. Blais, première présidente du Cercle de Val-Brillant. Avril 1920 à mai 1938. 18 ans de présidence.

temps, à la séance du 23 octobre 1921, il a été proposé par Mme Horace Fortin et secondé par Mme Joseph Anctil que les Fermières cultivent le parc du Sacré-Coeur. M. le Curé Michaud en avait adroitement fait la proposition à ces dames. Pendant dix-neuf ans, les graines furent distribuées aux Fermières à chaque printemps et c'est ainsi qu'elles prirent en charge l'entretien du parc du Sacré-Coeur. C'était déjà beau de leur part, mais quand ces dames  
(suite page 12)

**MADELEINE R. LAVOIE**  
EPICERIE LICENCIÉE  
BIERES VINS  
ouvert:  
8h à 23h  
742-3322

**Mme Armand  
D'Amours**  
TISSU A LA VERGE  
ET  
A LA LIVRE  
LAINE  
VAL-BRILLANT 742-3561

**AGATHE TURGEON  
VAL-BRILLANT**  
5 742-3490  
10 Cadeaux,  
15 Epicerie, Jouets,  
Articles de pêche.

# editorial

## OÙ S'EN VA VAL-BRILLANT ?

Personne ne serait en mesure de répondre à une telle question parce que Val-Brillant ne s'est jamais fixé une ou des missions particulières. Depuis plusieurs années, Val-Brillant s'en va à la dérive faute de ne pouvoir remonter les courants qui ont emporté tantôt un moulin, tantôt un bureau d'agronome, tantôt une banque, bientôt la gare.

Mais il existe pourtant un moyen pour combattre une telle érosion, pour harnacher la rivière qui draine toutes ces choses au profit des villes avoisinantes. Il s'agit de représenter notre devenir dans un plan à long terme, vingt ans par exemple, qui contiendrait les objectifs généraux au niveau développement urbain, administration municipale, investissements municipaux et surtout la ou les vocations particulières à Val-Brillant en tenant compte de nos richesses et de nos possibilités.

Il n'y a rien de bien sorcier pour concevoir un plan de développement. Nous pourrions suivre la marche suivante.

La première étape serait de faire une consultation populaire. Chaque personne, chaque groupe pourrait exprimer librement sa conception de l'orientation à donner à Val-Brillant. Cette consultation pourrait être faite par une commission municipale chargée de recueillir les idées des citoyens, les mémoires des différents groupes sociaux de la paroisse.

Une telle consultation demande beaucoup d'ouverture d'esprit de ceux qui sont chargés de recueillir les opinions des gens intéressés au développement de notre communauté. Il ne faudrait pas étouffer dans l'oeuf certaines idées, même farfelues, en prétendant au départ qu'elles ne sont pas réalisables. Une analyse de chaque idée émise s'impose.

Après une telle consultation, il s'agit d'élaborer la politique à long terme de

Val-Brillant, c'est-à-dire se fixer un ou des buts vers lesquels la paroisse tendra dans les années à venir. Une telle politique demande un échancier qui sans être précis à l'année près donnera les étapes à franchir pour remonter le courant qui nous entraîne, présentement, à la dérive. Le troisième effort à déployer est: trouver les moyens qui nous permettront d'atteindre les buts fixés (moyens matériels, financiers et humains). Dans une phrase: trouver qui fait quoi, ou, quand et comment nous allons nous prendre pour atteindre nos objectifs.

Quand nous aurons nos buts et les moyens pour les atteindre, il s'agira de déterminer dans des programmes d'action de 3 ans par exemple, les gestes à poser, les recherches à faire, l'organisation à déployer, les finances à trouver et la direction à mettre en place pour escalader, étape par étape, la montagne qui nous sépare du progrès.

L'art de diriger, c'est essentiellement conduire des hommes vers un but donné. Bien sûr, si les dirigeants ne sont pas motivés, s'ils ont peur des défis à relever, s'ils ne sont pas capables de prévoir les changements au lieu de s'y adapter bêtement, ils n'oseront pas fixer le devenir de la communauté dans un plan qui suppose énormément de dynamisme, qui oblige à remettre continuellement en question les moyens pour atteindre les buts et qui doit avoir toute la flexibilité requise pour prendre en compte de nouvelles variables.

Ils préféreront attendre que d'autres le fassent pour eux. Et il ne le faudrait pas. Attendre que le Conseil de Comté fixe pour nous les objectifs à atteindre, c'est risqué de se voir imposer un plan d'aménagement qui ne correspondrait pas à nos goûts, à nos besoins ou à nos richesses.

Marcel Auclair

### OPINION DU LECTEUR

Dans les numéros à venir, le journal publiera un opinion du Lecteur. Vous êtes invités à émettre des opinions sur les sujets de votre choix (politique, religion), éducation, affaires municipales, projet, etc...). Pour être publié un article devra être signé. Dans la mesure du possible, les articles devraient être constructifs.

ADRESSEZ VOS ARTICLES A: "LE PIERRE-BRILLANT", C.P. 67, VAL-BRILLANT, P.Q., GOJ 3LO.

# dossier

## LA PAPETERIE, C'EST GAGNE!

Ca y est! Les Matapédiens auront leur papeterie. L'avenir de toute une région a pour une fois pesée plus lourd dans la balance décisionnelle que l'intérêt économique maximal. L'hémorragie de notre population vers l'extérieur vient de recevoir un traitement choc! Notre papeterie sera implantée dans la paroisse de Causapscal dès le printemps 1980.

On parle déjà du développement de tout un complexe de conditionnement des produits de la forêt autour de cette grande entreprise. On prépare aussi la venue d'un édifice de services fédéraux pour Amqui. De plus L'Auberge Le Colombier sur le point d'être réalisé attirera l'attention des vacanciers et congressistes sur l'un des plus beaux coins de Québec.

Les premiers à ouvrir tout grand leurs espoirs pour un regain de vie furent les citoyens de Val-Brillant, le premier site reconnu était ici! Bon voilà il nous faut désormais trouver une vocation bien à nous. Nous devons demeurer positifs. Parmi les vocations qui semblent coller le plus au potentiel de Val-Brillant il y a celle du tourisme!

N'oublions pas qu'au Québec si la plus grande industrie c'est celle de la forêt, le tourisme la suit de très près. Pour rentabiliser cette dernière il faut au départ pouvoir compter sur des centres d'intérêts majeurs. Que dire de Val-D'Irène et du Lac Matapédia à cet effet!

D'un côté on entrevoit d'énormes possibilités pour la Seigneurie, le lac et ses îles, on voit aussi tout le potentiel de Val-Brillant avec son église, sa gare, son caractère paisible, ses citoyens, sa Cédrière.

Tout près entre la montagne et le village on y possède un des plus beaux coins de

campagne avec ses rangs, ses fermes et ses points panoramiques des plus jolis. Dans le rang 3 secteur du Lac Canon le village Vacances Familles y trouverait un site des plus extraordinaires.

Cabanes à sucre, festival des foins, ferme Valenciel, la Cédrière, Théâtre d'été et puis débordons jusqu'à Ste-Irène. Là aussi on y trouve un magnifique petit village, la région pittoresque de la branche Nord, un centre d'équitation... L'Aqua-Neige et Val-D'Irène.

Val-Brillant sur le bord du lac et de la voie d'accès municipale soit la 132 est situé au carrefour d'un axe à fort potentiel touristique soit celui que je viens de décrire.

Ce potentiel pour le développer il n'y a pas de formules magiques à notre portée. Pour y arriver il nous faut nous même, ici à Val-Brillant, avec tous les intéressés situés sur cet axe, définir ce qu'il est possible de faire concevoir un plan d'ensemble accompagné d'un programme d'action bien défini qui nous permettra de réaliser nos objectifs.

Je propose qu'une prise de conscience collective soit d'abord suscitée au cours d'une assemblée publique ouverte à toute la population et regrouperait un ensemble de personnes ressources en mesure de nous fournir les appuis et les moyens pour réaliser notre vocation.

Je vois qu'il appartient à nos deux conseils municipaux de s'entendre avec les différents intervenants situés sur cet axe et convoquer aussitôt que possible cette grande assemblée. Val-Brillant un village touristique! Avec des boutiques, des artisans... etc? Pourquoi pas?

Gaetan Ruest

GENS DE L'EXTERIEUR DE VAL-BRILLANT  
ABONNEMENT pour 12 numéros \$5 seulement

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

RETOURNER A:

LE JOURNAL DE VAL-BRILLANT  
C.P. 67, Val-Brillant  
Comté Matapédia  
G0J 3L0

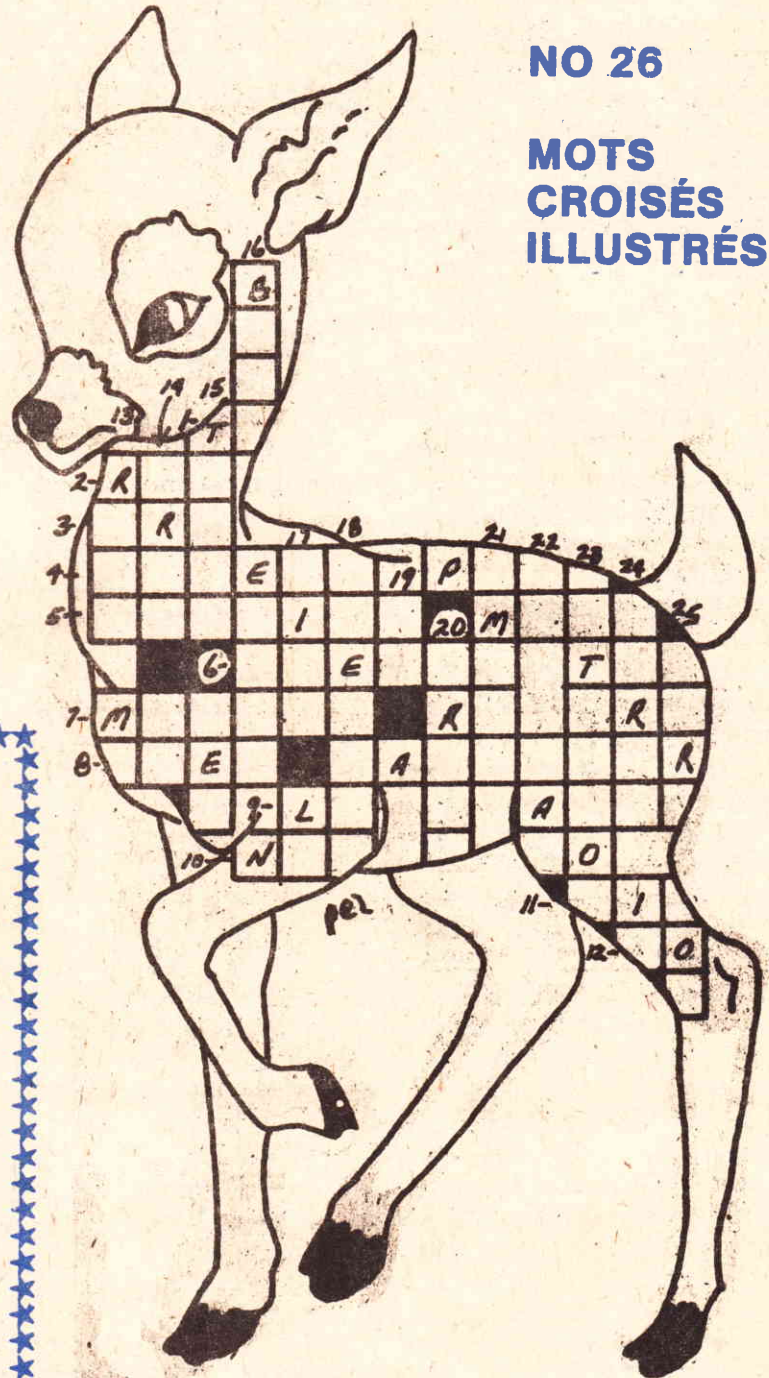
Ci-inclus un chèque de \$5

# les affaires

NO 26

MOTS  
CROISÉS  
ILLUSTRÉS

- 1- Pronom familier.
- 2- Rayon.
- 3- Habileté.
- 4- Disette - Enclos boisé d'une certaine étendue.
- 5- Alcaloïde de la fève de Calabar - Céréale.
- 6- Prénom masculin - Thé, en anglais.
- 7- Prendre ses repas - Radon - Arme de jet.
- 8- Hardie - Affirmer, certifier.
- 9- Mesure chinoise - Le plus âgé.
- 10- Dérivée - Fleuve d'Italie.
- 11- Habitation d'oiseau.
- 12- Saint normand.
- 13- Clairsemé - Molybdène.
- 14- Gros perroquets - Champion.
- 15- Qualification - Précis.
- 16- Qui éveille un sentiment d'admiration - Construit.
- 17- Lance vers - Déchiffre.
- 18- Fermé, détermination.
- 19- À l'intérieur.
- 20- Vagabonder.
- 21- Occasionna.
- 22- Son du tambour - Napoléon.
- 23- Passage cité d'un auteur.
- 24- Il est souvent en cage - Lui.
- 25- Rude au goût - Revers.



1	2	3
4	5	6
7	8	9

CE CARRÉ CONTIENT TOUS  
LES CHIFFRES DE 1 À 9.

REPLACEZ-LES POUR QUE  
LA SOMME SOIT TOUJOURS  
15 EN ADDITIONNANT  
HORIZONTALEMENT, VER-  
TICALEMENT OU DIAGONA-  
LEMENT.


Dans la cour de l'asile, un fou rit tout seul. Un de  
ses compagnons s'approche de lui:

- Qu'est-ce qui te prend de rire comme ça ?

- Ben, dit l'autre, je me raconte des histoires.  
Et je viens de m'en raconter une que je ne con-  
naissais pas!

# municipales

## MUNICIPALITE VILLAGE DE VAL-BRILLANT

La Municipalité du Village de Val-Brillant a constitué un corps de pompiers volontaires dont voici les noms.

Les intéressés sont priés de conserver cette liste.

BELANGER	FERNAND	742-3260
CLOUTIER	ANTOINE	3203
COTE	VALLIER	3516
D'AMOURS	ARMAND	3561
D'AMOURS	JEAN-BAPTISTE	3529
LAMARRE	JACQUES	3205
LEVESQUE	ALBERT	3298
MICHAUD	JULES	3749
PELLETIER	JEAN-GUY	3401
TURCOTTE	MARC	3419

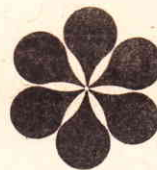


LE CAMION D'INCENDIE

Le camion d'incendie est sous la responsabilité de ALFRED LAVOIE

742-3322

\*\*\*\*\*



### CARTES D'AFFAIRES

**marielle** DENTUROLOGISTE  
**claveau** VAL-BRILLANT  
 742-3268

**CHARLES ST-AMAND**  
 Fer Ornemental  
 VAL-BRILLANT 742-3225

**Jules inc.** CONTRACTEUR  
**Fournier** GENERAL  
 VAL-BRILLANT 742-3227

**CLAUDE MALENFANT**  
**Snap-on**  
 R.R2 VAL-BRILLANT  
 742-3517 742-3541

# les gourmets

## GRATIN AUX LEGUMES

### Ingrédients:

- 1/2 lb de légumes cuits (pommes de terre, mais, carottes, céleri, brocoli, etc.)
- 4 oeufs durs
- 1/4 lb de jambon cuit
- 3 petits oignons
- 7 onces de soupe aux champignons
- 6 c. à soupe de lait
- 1 c. à thé de moutarde forte
- sel et poivre
- 3 onces de chapelure
- 1 once de margarine
- 6 onces de gruyère râpé
- 1 once de beurre

Couper les légumes en dés. Hacher oeufs et jambon.

Faire chauffer le four à 350 F.

Peler et blanchir les oignons (5 minutes dans l'eau bouillante) puis les hacher.

Mélanger le lait et la soupe, y incorporer les légumes, les oeufs et le jambon et assaisonner avec moutarde, sel et poivre.

Dans un autre plat, mélanger la chapelure, la margarine et le fromage.

Graisser un plat à gratin avec un peu de beurre à la température ambiante.

Etaler au fond du plat la moitié du mélange à base de chapelure.

Tasser dessus le mélange aux légumes et recouvrir du reste du mélange à la chapelure.

Parsemer du reste de beurre et faire cuire 30 à 40 minutes jusqu'à ce que le dessus soit gratiné.

Bon appétit!

Françoise Auclair

A VENDRE

## LE MANOIR RIOUX

Une véritable maison de campagne, un décor enchanteur. Voilà l'endroit idéal pour vos parents en visite, vos vacances en famille, les retrouvailles ou sessions d'études. Service de literie, nécessaire de cuisine, douches, pour 15 personnes. Réservez immédiatement

POUR WEEK-END OU A LA SEMAINE

**742-3539**

Spéciaux e  
du jeudi a  
inclusiv

EPICIER

GA

VOTRE  
RENDE  
QUOT

MARCHÉ LIZ

Bière

742

5, rue St-P  
Val-Brillan

OBJETS A

LOCAL A

TAF

\$1.00 Petit

\$2.00 Remer

S'adresser à:

Mme FRANCOI

742-



# meli-melo

PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES .....

## NOUVELLES:

Décès: Est décédée à l'hôpital d'Amqui le 18 août Mme Jeannette Dubé à l'âge de 60 et 6 mois. Sincères Condoléances

Mariages: Le 15 août a eu lieu le mariage de Jacques Pelletier fils de M. & Mme Adrien Pelletier (Laura Bélanger) et Danielle Beaulieu fille de Mme Vve Ernest Beaulieu autrefois de Sayabec. Ils vont demeurer à Mont-Joli.

- Le 23 août a eu lieu le mariage de Yves Pigeon fils de M. & Mme Gonzague Pigeon (Yvette Gagnon) et Louissette Fournier fille de M. & Mme Gonzague Fournier (Cécile Gagnon). Ils vont demeurer en Ontario.

- Le 30 août à Montréal a eu lieu le mariage de François Forget fils de M. & Mme Jacques Forget et Myriam St-Onge fille de M. & Mme Albert St-Onge (Anne-Marie St-Onge) de Val-Brillant. Ils vont demeurer à Montréal.

- Le 23 août à Paspébiac a eu lieu le mariage de Paul Lamarre fils de M. & Mme Bertrand Lamarre (Anita Côté) autrefois de Val-Brillant et Céline Aspirot fille de M. & Mme Simon Aspirot. Ils vont demeurer à Paspébiac.

Anniversaire de mariage: M. & Mme Henri Lebel (Germaine Dionne) ont fêté le 23 août leur 30e anniversaire de mariage.

M. & Mme Alphonse St-Amand (Yvonne Côté) ont célébré le 30 août leur 50e anniversaire de mariage. Entouré de leur belle famille de 16 enfants, 22 petits enfants et 1 arrière petit-fils.

+Félicitations à tous ces Jubilaires+

## Annonces:

Objets anciens: Possédez-vous des objets anciens et vêtements des années 50 à 60. Serais intéressé à ramasser gratuitement pour faire parvenir à une troupe d'étudiants en théâtre. Yolande Perron: 742-3748.

Journal Pierre-Brillant: L'Equipe du journal aurait besoin de: Matériel de bureau; coupe-papier, brocheuse, dactylo, chaise de dactylo, vieilles photos, table à dessin, etc... Si vous possédez de ces articles usagés mais en bon état et voulez en faire don. Communiquer tél: 742-3750 ou 742-3831.

A vendre: Chalet meublé à Ste-Florenace (peut-être déménagé aussi) 15' X 24' environ, prix \$2000.00. Construction de 3 ans seulement. Pour information s'adresser à André Gagné 742-3484.

A vendre: Corde à linge recouverte de plastique - Pharmacie métal; 536-3115.

FRANCOISE TURCOTTE

## RESTAURANT

# au bon vivant

**mets canadiens et chinois**

aussi:

**PÂTISSERIES - BUFFETS FROIDS**

**RECEPTIONS - MARIAGES.**

**Mme Germaine St-Amand prop.**

**742-3233**

## SALON FRANCINE

**coiffures modes  
traitements capillaires**

**Mme Francine Santerre, prop.**

**9 ST-RAPHAEL, VAL-BRILLANT**

**A VOTRE SERVICE: 742-3740**

**mardi-jeudi 9 à 18h  
mer-vend. 9 à 21h  
amedi 7 à 15h**

vigueur  
samedi

ement

UNIS

Z-VOUS  
DIEN

OTTE ENR.

Vin

3291

erre ouest.  
t. Cte Mat.

VENDE?

LOUER?

IFS

es Annonces  
ciments

SE TURCOTTE  
3831

# histoire

Le train, un outil de développement. Quand il ne fait pas que passer.

Il y a plus de cent ans que le sifflet du train se fait entendre dans la Vallée de la Matapédia. L'avènement de la locomotive dans ce coin éloigné du centre du Québec est directement relié à la naissance du Canada. En effet, la construction d'un chemin de fer pour relier les grandes régions du pays à la capitale nationale fut la principale condition posée par les provinces de l'Est au pacte fédératif. Aussi, huit jours seulement après l'entrée en vigueur de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, soit le 8 juillet 1867, le gouvernement fédéral décréta la construction du chemin de fer "Intercolonial" afin de respecter la disposition particulière de l'entente. Le chemin de fer a donc constitué l'épine dorsale de la confédération canadienne.

L'expansion des transports ferroviaires avait pour origine des considérations politiques. Cependant le chemin de fer répondait aussi à des préoccupations économiques. On pensait à l'époque que le train ferait la richesse des régions qu'il desservirait. L'histoire nous montre maintenant que ce moyen de transport a pendant longtemps été intimement lié au développement économique des régions desservies.

Val-Brillant n'a pas échappé à la règle. Les possibilités nouvelles offertes par le chemin de fer en 1876 ont été de trois ordres: 1- favoriser la colonisation; 2- établir et maintenir des contacts avec l'extérieur; 3- rendre possible l'exploitation des richesses naturelles de la paroisse. Si au début de la colonie les convois ferroviaires servaient surtout à amener les produits essentiels aux habitants de Cedar Hall, rapidement le train s'est chargé d'expédier les productions locales tant forestières qu'agricoles. Pour bien montrer le rôle qu'a joué le chemin de fer pour le développement de Val-Brillant, je reproduis dans ce qui suit un extrait d'un article publié dans le journal "La Presse" édition du 10 mars 1899. L'auteur, le docteur Ste-Marie, médecin pratiquant dans la paroisse, a intitulé son article: "Cedar Hall. Commerce et colonisation. Brillant avenir de cette localité". On y lit ce qui suit: "Je n'oserais oublier M. Aurèle Sylvain, l'agent dévoué de la Cie du chemin de fer Intercolonial, à qui je dois les renseignements qui vont suivre et à qui tous les ci-

toyens de Cedar Hall doivent des services pour la délicatesse et la promptitude avec laquelle il accomplit les exigences de son poste, pour les choses qui regardent l'avancement et la prospérité de la place.

Pour démontrer plus effectivement avec quelle rapidité Cedar Hall a grandi et grandi encore, je mettrai en parallèle les chiffres des importations et des exportations qui se sont faites par voie de l'Intercolonial, il y a quinze ans et celles qui se sont faites l'année dernière:

Année	Importations	Exportations
1898	1,233,937 lbs	9,863,548 lbs
1883	134,822 lbs	62,558 lbs

Augment. 1,099,115 lbs 9,800,990 lbs

Il s'est donc fait, en 1898, une moyenne de trafic de 958,342 lbs par mois. Il a été expédié à l'étranger, l'année dernière:

- 3,218,000 lbs de bardeaux;
- 6,908,000 lbs de planches;
- 80,000 lbs de marchandises diverses;
- 10,000 lbs de viandes.

Et cette année, d'après les prévisions des principaux expéditeurs de la place, il se fera un trafic double de celui qui s'est fait en 1898."

Les chiffres nous montrent l'importance des transactions faites par le biais du train. En 1883 on achetait 2 X + qu'on ne vendait tandis qu'en 1898, on vendait 8 fois plus qu'on achetait.

Le chemin de fer a donc été intimement lié au développement de Val-Brillant. A l'époque où il n'existait pas d'autres moyens de transport dans la région, le train a rendu accessibles et disponibles nos richesses naturelles. Cependant l'expansion des transports par le développement des réseaux routiers a relégué au dernier rang le moyen ferroviaire si bien que le service actuel du chemin de fer se résume à peu de choses. Le train qui devait au départ desservir les localités de la Matapédia ne fait plus maintenant que les traverser sans s'y arrêter. Avec la démolition des gares annoncée dernièrement le rail fait figure d'épine dorsale desséchée. Le train a donc perdu sa vocation première et, chose étonnante, à une époque où nous n'avons probablement jamais été aussi éloignés de la capitale nationale (sur le plan politique, il va s'en dire). Tchou! Tchou!

# gens de chez-nous

## ANDRÉ SAINTONGE, MAÎTRE DE POSTE

Compte tenu de l'importance du courrier dans notre vie de tous les jours, j'ai pensé vous parler aujourd'hui de ce service qui existe probablement depuis les premiers temps de la civilisation. Ceci m'amènera à vous parler un peu de notre maître de poste actuel qui depuis près de trente ans, assure à la population de Val-Brillant la distribution du courrier ainsi que plusieurs autres services d'information.

C'est M. André Saintonge, citoyen de notre paroisse, homme compétent et cultivé, qui accompli ce travail journalier avec ponctualité et ordre. Cette tâche lui fut assignée en mai 1952. Le bureau de poste à cette époque était dans la maison de M. Guy Dumont, dont on avait aménagé le premier étage pour cette fonction. Depuis 1960, la paroisse a été dotée d'un nouvel édifice des postes qui a beaucoup amélioré les conditions de travail des employés: endroit plus gai, meilleur éclairage, facilité de communication avec les gens, ce qui est important pour le bon fonctionnement de ce travail.

Quelques personnes de la paroisse ont pu y travailler en des temps différents. D'abord M. Saintonge succéda à Mlle Marie-Louise Smith, encore parmi nous aujourd'hui et qui est âgée de 94 ans; ensuite Mlle Marguerite Lavoie qui est une employés des postes depuis 33 ans. D'autres personnes ont aussi travaillé au bureau local: Robertine Vallée, Gisèle Fournier et Jacqueline Roberge qui y travaille depuis quelques années. M. Gérard Morin est responsable de la distribution du courrier de la paroisse.

D'après M. Saintonge, les bureaux de poste d'aujourd'hui n'ont pas la même importance que ceux d'autrefois. Car dans ces temps



éloignés, il n'y avait ni téléphone, ni télévision et les journaux étant très rares, la poste était le seul moyen de communication ou presque dont les gens disposaient. Même le magasinage, par le moyen de catalogues de mode se faisait par la poste et on peut dire que lettres, journaux et colis étaient attendus avec impatience. Beau temps, mauvais temps, les postillons d'autrefois parcouraient de longues distances pour rendre le courrier à destination.

Il faut souligner que les postiers ont de grandes responsabilités et les erreurs sont souvent mal acceptées par le public. Une entière discrétion est nécessaire dans ce genre de travail. C'est le maître de poste qui reçoit les plaintes et qui doit apporter les correctifs nécessaires. Son travail auprès du public est par le fait très exigeant pour la personne. Mais à Val-Brillant M. Saintonge a toujours aimé son métier et il s'y dévoue pleinement. Aussi il est grandement apprécié pour les services qu'il rend à chacun dans le cadre de ses fonctions.

Nicole et Alberte Beaulieu



SEAVI



**FERNAND COTE**

**ÉPICERIE LICENCIÉE**

**BOUCHERIE**

**742-3281**

**VAL-BRILLANT**



**Spécialités:**

◆ **Fondue chinoise**

◆ **rosbeef du Roy**

◆ **steak du Roy**

◆ **POULETS BAR-B-Q**

## CERCLE DE FERMIERES (suite)

s'emflammaient pour une cause elles ne s'arrêtaient pas en chemin. Le 3 août 1924, après acceptation par les membres du Cercle, un bazar est organisé afin de payer la balance due sur le monument du Sacré-Coeur. En voici! Le Sacré-Coeur est à nous.

Revenons en 1921, des cours s'organisent, on se regroupe pour commander les graines de jardin ainsi que la graine de lin. Pourquoi pas une exposition?... Il y aurait des prix pour les meilleurs exhibits. Toujours à la recherche d'idées nouvelles et afin de profiter à l'occasion de l'expérience des autres, le Cercle décide de déléguer Mme Gaudiose Saucier au Congrès provincial qui se tiendra à Québec le 30 août 1922. Les frais du voyage, au montant de \$33,90 sont acquittés par le Cercle. Partant d'idées nouvelles il est proposé, à la réunion du 12 novembre 1922 qu'un article utile à la ménagère soit donné en cadeau à chaque réunion afin d'encourager l'assistance. Le mois suivant Mme Alma Turcotte remportait le premier prix de présence: un crachoir ayant coûté au Cercle la somme de \$0,35...

Ayant toujours à l'esprit l'épanouissement de ses membres, le Cercle décide d'acheter un piano pour les séances. Il en coûtera \$150,00. Les conditions d'achat: \$35,00 comptant et le reste à \$7,00 par mois. C'était le dimanche 1er juin 1924, lors d'une assemblée mensuelle.

Les années passent, le Cercle de Fermières est florissant et s'organise. En voici une preuve, en juillet 1929, on fait l'achat d'un drapeau du Cercle et d'une inscription de Bienvenue. Ce qu'elles devaient être fières! Imaginez! Un drapeau bien à elles. C'est une affaire sérieuse le Cercle de

Fermières.

A cette époque, le curé de la paroisse est traité avec grands égards. L'on ne manque pas de fêter son anniversaire de naissance ainsi que celle de son ordination. Les Fermières sont là, à leur tête la présidente Mme Raoul Blais qui fut à ce poste pendant 18 ans. Elles organisent des soirées, montent des pièces de théâtre, confectionnent ou s'occupent de l'achat d'un cadeau. Elles trouvent aussi le moyen de faire des dons à l'Eglise à même les profits qu'elles font dans les soirées ou des repas paroissiaux, même des bazards.

M. Jules Rinfret, agronome, fait de son mieux pour aider nos Fermières; il donne des causeries sur la manière d'élever les poussins, faire des couches chaudes ou tailler les arbres. Il y a d'autres collaborateurs comme lui et c'est grâce à eux-ci que les Fermières peuvent profiter de cours de filage, de coupe, de tissage, d'art culinaire, de couture, de tricot, etc... etc... En 1940, un certain M. Lucien Roy, agronome, entretient nos Fermières réunies en assemblée de l'importance de la tenue d'une comptabilité. Pour terminer, il affirme que; "Les Fermières ne devraient avoir de secret entre elles, faire bénéficier ses consoeurs de ses connaissances. S'unir pour grandir". C'est sans doute cette dernière affirmation qui encourage nos Fermières à recruter de nouveaux membres.

(suite au prochain numéro)

Gilberte C. Lévesque

# André D'Amour enr.

**ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN**  
**SPÉCIALITÉ: CAUFFAGE ÉLECTRIQUE**  
**11, RUE ST-MICHEL, VAL-BRILLANT**  
**742-3259**



## Valenciel Inc.

Poste de  
conditionnement

Semences  
Pédigrées

742-3405



# nous et...

## REGIME DE RENTES DU QUEBEC

Le Régime de rentes du Québec est obligatoire pour tous les travailleurs de 18 à 70 ans qui retirent des gains de travail. L'admissibilité aux diverses rentes est assujettie aux conditions propres à chacune et le cotisant doit avoir versé des contributions pour une période minimum qui varie selon le type de rente.

	<u>1980</u>
-Maximum des gains admissibles	\$13,100.00
-Exemption de base	1,300.00
-Contribution maximum du salarié (1,8% du maximum des gains cotisables)	212.40
-Contribution maximum de l'employeur	212.40
-Contribution maximum du travailleur à son compte	424.80
-Montant maximum de la rente de retraite (par mois)	244.44
-Montant de la rente de conjoint survivant de moins de 65 ans	de 146.78
min./max. (par mois)	à 238.45
-Montant de la rente de conjoint survivant de 65 ans & plus maximum (par mois)	146.66
-Prestations de décès -maximum	1,310.00
-Rente d'invalidité -min./max. (par mois)	de \$146.78 à.... 330.11
-Rente d'orphelin et d'enfant de cotisant d'invalidé-chaque enfant par mois	29.00

N.B.: Ces prestations sont imposables.

La Régie des rentes du Québec qui administre le Régime de rentes du Québec, administre aussi la Loi des régimes supplémentaires de rentes, le Programme de contribution à l'impôt foncier scolaire pour les propriétaires et les locataires de 65 ans et plus et le Régime des allocations familiales du Québec.

Le Régime de pensions du Canada ne diffère du Régime de rentes du Québec que sur les points suivants: la rente du conjoint survivant de moins de 65 ans, la rente d'invalidité, la rente d'orphelin et d'enfant de cotisant invalide. Ce n'est que par exception que les résidents Québécois participent au Régime de pensions du Canada-Gendarmerie Royale, forces armées.

Colombe Fournier

<p><u>GENEREUX</u></p> <p><u>DONATEURS</u></p> <p>M. Mme Marcel Caron</p> <p>M. Mme Dominique Caron</p> <p>M. Mme Fernand Beaulieu</p> <p>Antonio Michaud</p> <p>Mlle Marie-Paul Lauzier</p> <p>Un don anonyme</p> <p style="text-align: center;"><u>MERCI!</u></p>	<h2 style="font-family: cursive;">le coin des jeunes</h2> <div style="background-color: #cccccc; padding: 5px; display: inline-block; margin-bottom: 10px;"><b>LA BONNE FIN</b></div> <p>Peux-tu compléter cette grille pour former les mots, tous terminés en EAU, dont les définitions sont (de haut en bas) les suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Aide le prêtre-2) Pâtisserie- 3) Sosie-4) Petite branche d'arbre - 5) Bout du nez- 6) Outil pour ramasser les feuilles.</li> </ol> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">E</td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">A</td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">U</td></tr> <tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">E</td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">A</td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">U</td></tr> <tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">E</td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">A</td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">U</td></tr> <tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">E</td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">A</td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">U</td></tr> <tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">E</td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">A</td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">U</td></tr> <tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">E</td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">A</td><td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">U</td></tr> </table>				E	A	U				E	A	U				E	A	U				E	A	U				E	A	U				E	A	U
			E	A	U																																
			E	A	U																																
			E	A	U																																
			E	A	U																																
			E	A	U																																
			E	A	U																																

## OU EN EST LE PROJET "DEVELOPPEMENT LOISIRS"

Suite à plusieurs demandes d'explications concernant ce qui se passe sur le terrain des loisirs près de la Cédrière, je crois qu'il est important de reprendre en partie la description du projet "Développement Loisirs". On se souviendra que ce projet avait été entièrement décrit dans le premier édito-loisir de notre journal. Premièrement, ces travaux se font dans le cadre d'un programme d'aide aux travailleurs du gouvernement du Québec. Le promoteur est le Comité des Loisirs. Le projet consiste en l'aménagement des équipements récréatifs suivants: terrain de balle-molle, soccer, tennis, ballon-volant, badminton, piste de ski de fond, aires de jeux pour enfants, travaux de nettoyage. Le coût total du projet est de 45 000\$ dont 33 000 \$ proviennent du gouvernement et 12 000\$ du Comité des loisirs. De ce montant, 28 milles sont alloués en salaire et 17 000 \$ en matériel et machinerie. La durée du projet est de 20 semaines soit du 16 juin au 31 octobre et sept employés y travaillent.

La situation actuelle des travaux est la suivante: Le terrain de balle-molle est achevé, la plage a été nettoyée, les terrains de soccer et tennis sont en voie de réalisation. Dû à plusieurs facteurs, les travaux ne sont pas aussi avancés que prévu. Une accélération des travaux sera obligatoire afin de compléter les aménagements prévus. Au point de vue des dépenses le Comité des Loisirs se voit dans l'obligation d'investir de 3 à 5 000\$ supplémentaires pour la mise en place de tous les équipements prévus. Ce réajustement s'est avéré nécessaire du fait que l'estimé initial des coûts de machinerie n'était pas assez élevé.

Durant les mois de septembre et octobre, l'équipe des travailleurs sur le projet aura beaucoup à faire. Ils devront terminer les aménagements suivants:

1. les terrains de tennis, soccer, ballon-volant et badminton.
2. le sentier de ski de fond
3. l'aire de jeux pour les enfants
4. le stationnement et les chemins d'accès

A sept semaines de la fin des travaux, nous espérons que tous ceux, promoteurs et employés, qui participent à ce projet communautaire, en fasse une réalisation dont la population sera fière.

Voici la liste de ceux qui ont été engagés par le ministère de la main-d'oeuvre pour travailler à ce projet: Roger Malenfant (contremaître), Jean-Marie Lavoie, Victorien Couture, Georges Caron, Bernard Boivin, Edmond St-Amand, Laurent Pelletier.

### SOIREE DISCO ET FOLKLORIQUE

Toute la population est cordialement invitée à venir s'amuser  
**SAMEDI LE 4 OCTOBRE**  
 à 21:00 heures  
 A LA CEDRIERE

Bienvenue à tous!

Le Comité des Loisirs.

\*\*\*\*\*&&

VENEZ FAIRE UN TOUR JUSTE POUR VOIR

**DECORATION INTERIEURE**

- CUISINES LAMTECH
- ESCALIERS COLONIAL
- PLANCHERS BOIS-FRANCS
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN: SIRIO, CIDNEO, GUZZINI.
- MIRROIRS, CADRES, SCULPTURES.
- CERAMIQUES RAMCA ET AUTRES
- PEINTURE NATIONAL

---

CONSEILS
ESTIMATIONS

PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

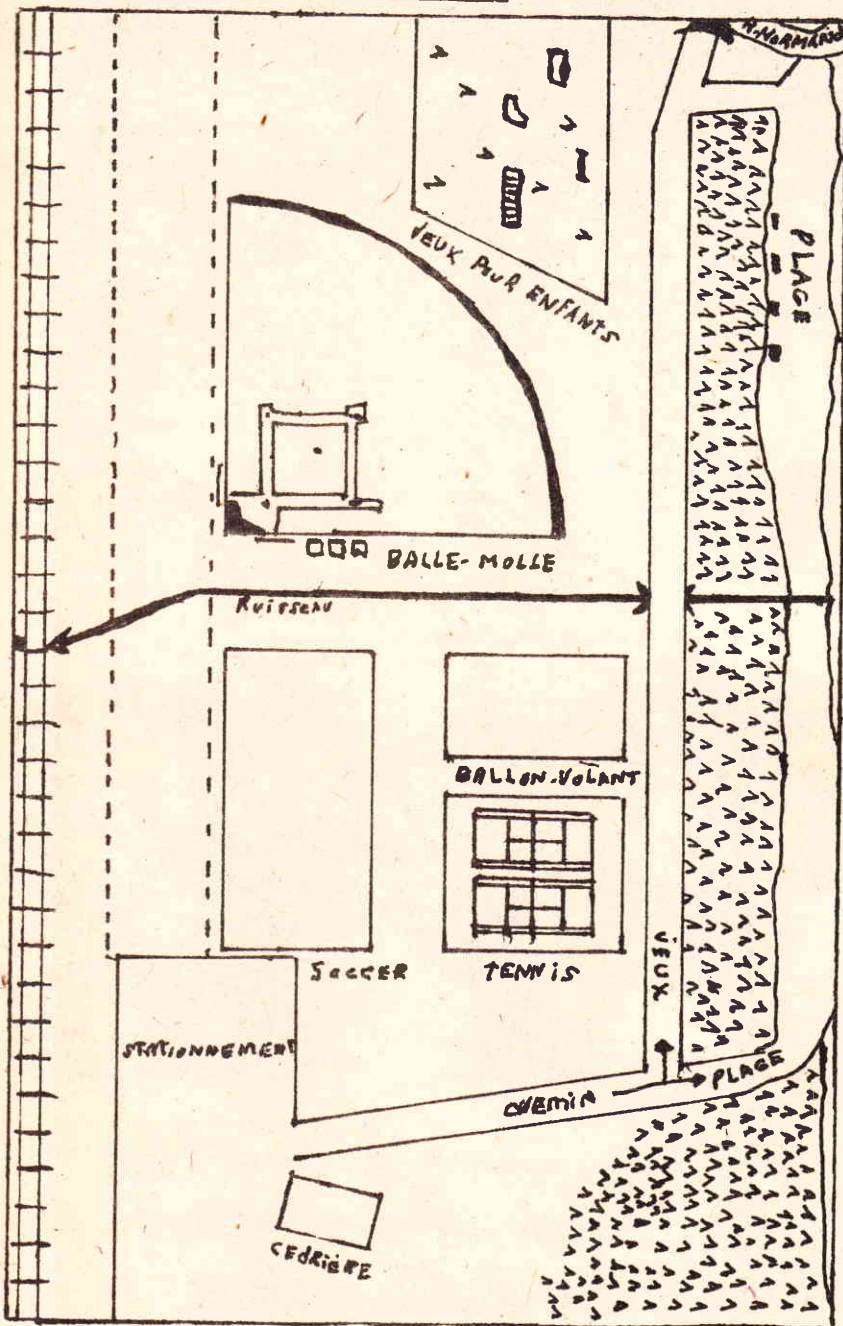
**DECORATION AMOURS INC.**

742-3736

VAL-BRILLANT

# les sports

PLAN D'AMENAGEMENT  
DU PROJET "DEVELOPPEMENT LOISIRS"



## LONGUE VIE PIERRE BRILLANT

Le Comité des Loisirs de Val-Brillant est heureux d'apporter son aide à la survie du Pierre-Brillant en lui offrant la somme de 400\$. Ces argents sont les profits de la soirée du 31 août dernier. Nous en profitons pour remercier la population de sa participation. Disco et folklore voilà le mélange parfait qui semble plaire à tout le monde.

Nous vous invitons donc à continuer de supporter votre Comité des Loisirs lors de la prochaine soirée du 04 octobre à Cédrière. Lors de cette soirée on dévoilera les nouveaux projets des loisirs. Soyez présents c'est pour vous.

Encore une fois bravo au Pierre-Brillant et à l'équipe qui l'anime.

Le Comité des Loisirs Inc.  
par: Jean-Guy Bouliane.

## GARAGE Jacques Levesque

— TUNE UP —  
— TRANSMISSION —  
AUTOMATIQUE

ROUTE NATIONALE  
VAL-BRILLANT  
742-3785

## Hôtel Val-Brillant

L'ENDROIT POUR SE DETENDRE

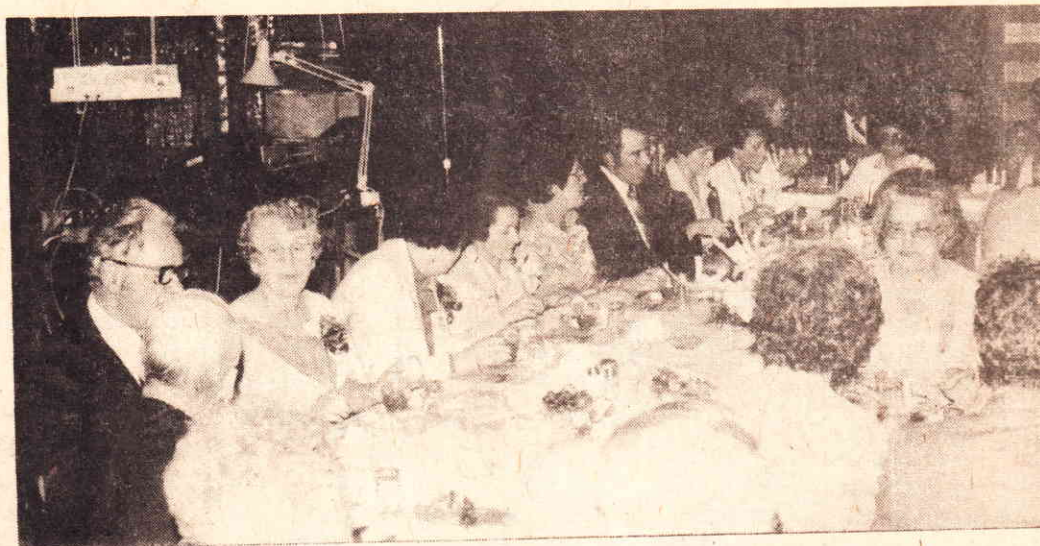
- BAR SALON
- TABLE DE BILLARD
- CHAMBRE ET REPAS COMPLET

Air climatisé 742-8304 742-3264

SALUT  
LES  
FILLES

A VENDRE

LA  
TABLE  
D'HONNEUR.



UN MOT D'ENCOURAGEMENT  
DU MAIRE



**CSYM**  
Education  
des adultes

## Soirée d'inscription et d'information

- Pour
- Des cours de formation général .
  - Des cours de formation professionnel
  - Des cours d'éducation populaire

Des personnes du Service de l'éducation aux Adultes seront à  
votre disposition le 17 SEPTEMBRE de 19h00 A 21h00 à L'école.

Bienvenue à tous !